EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
29160 – CROZON

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

DATE DE CONVOCATION

18.09.2024

DATE D'AFFICHAGE

03.10.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	29
Présents	22
Votants	29

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Maxime Léonard avec procuration à Patrick Berthelot
- Philippe Brun (départ au point 1-2) avec procuration à François-Xavier Deflou
- Brigitte Magadur Prémel-Cabic avec procuration à Fanchon Le Monze
- Yann Cusset avec procuration à Michel Galand
- Thierry Raoul avec procuration à Hervé Le Roux
- Chantal Sévellec avec procuration à Noël Blanchard
- Gaëlle Dorée avec procuration à Gaëlle Vigouroux

Formant la majorité des membres en exercice.

Clélia Gaudin a été élue secrétaire de séance.

Présente : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Directrice générale des services - Yoann Lotte, chargé de communication – Marina Ely, Assistante de Direction

N° 048/2024

OBJET :

1 – FINANCES

1-5) Modification des tarifs communaux 2024 – Instauration nouveau tarif location de vélos à assistance électrique en libre-service

Par délibération n° 75-2023 du 23 novembre 2023, la Commune a procédé au vote des tarifs 2024 de la comptabilité principale.

La Commune de Crozon, dans le cadre du développement de son offre touristique et de la promotion des mobilités durables, a choisi de contractualiser un partenariat avec la société VELEC pour l'installation de points de location de vélos à assistance électrique.

Ce service permettra aux usagers de louer selon différentes formules des vélos mis en service sur 3 stations (mairie, Le Fret et Morgat).

M. le Maire sollicite l'assemblée pour décider la mise en place de nouveaux tarifs comme suit :

Location de vélos à assistance électrique en libre-service	**2024**
L'heure	6 €
La ½ journée	12 €
La journée	20 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- valide la mise en place d'un nouveau tarif 2024 au chapitre Moyens Généraux – Location de vélos à assistance électrique en libre-service comme visée ci-dessus ;
- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, le 27 septembre 2024

Le Maire,

MAIRIE DE CROZON Finistère

Patrick BERTHELOT

Le Maire certifie que la présente délibération
a été déposée en Préfecture de Quimper
au titre du contrôle de légalité
le
et qu'elle a été notifiée aux intéressés
le

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
029-212900427-20240926-048-2024-DE
Date de télétransmission : 01/10/2024
Date de réception préfecture : 01/10/2024